

décision de la Cour a secondé les intentions de ces Dames, en autorisant le droit des Ducs de Lorraine. Ainsi la personne qui nous a donné l'avis inseré dans nos derniers Mémoires, au sujet du présent article, a été mal informée, & nous a mal informé de même dans une partie de ses circonstances, car celui-ci nous vient de bon endroit. On prie fort sérieusement ceux qui nous adresseront à l'avenir quelques pièces pour leur faire trouver place dans ces Journaux, de consulter auparavant la verité des faits, afin de ne rien avancer au hazard, & de ne plus abuser en cela du plaisir que nous cherchons de faire à un chacun, en communiquant au public des choses que l'on croit dignes de sa curiosité, & dont la rétraction nous est très-désagréable. Nous serons désormais plus scrupuleux sur ces sortes d'avis, & pour nous garantir du reproche qu'on pourroit nous faire d'avoir fait mention de quelques matieres sujettes à caution, on nommera ceux ou celles qui auront eu l'imprudence de nous les envoyer.

XV. Il y a encore dans le Chapitre de Gorze, dont on a parlé le mois passé, un Chanoine qui a le secret de la composition d'un Beume merveilleux, pour guérir toutes sortes d'abcés, aposthumes, &c. C'est Mr. de Leviston, Ecuyer, & ancien Chanoine dudit Chapitre, fils de Mr. de Leviston, ci-devant Major de la Citadelle de Metz. Les épreuves qu'il fait tous les jours de ce Beume, en confirment la bonté : il en donne à tout le monde *gratis*, & avec plaisir : on n'a qu'à s'adresser à lui sûrement.